

**Votations du 25 septembre, votons:**

**NON à AVS 21**

**BATTONS  
LA DROITE  
EN RETRAITE**

**NON à un financement  
additionnel de l'AVS par  
la TVA**



**PST**  
Parti suisse du Travail  
Partei der Arbeit der Schweiz  
Partito svizzero del Lavoro

**NON à AVS21**

**NON à un financement additionnel  
de l'AVS par la TVA**

La mesure principale prévue par AVS21 est le relèvement de l'âge de départ à la retraite pour les femmes à 65 ans, nonobstant que le peuple ait récemment refusé cela en rejetant sèchement la réforme des retraites PV2020, et nonobstant les revendications claires et massives portées par la Grève des femmes\*. Or aujourd'hui la moitié des femmes qui ont pris leur retraite en 2019 doit s'en sortir avec moins de 1 770 francs de rente AVS par mois. Près d'un tiers des actuelles retraitées n'a aucune rente du 2ème pilier. Et si elles en reçoivent une, celle-ci est en moyenne d'un montant inférieur de moitié environ à celle des hommes. Prendre aux femmes une année de retraite équivaut à leur voler 1'200,- par année !

Le financement additionnel de l'AVS par un relèvement de la TVA – organiquement lié à AVS21 – implique une hausse de 0,4% de la TVA. Il s'agit du plus antisocial des impôts, qui frappe durement le pouvoir d'achat des plus modestes, tout en étant indolore pour les riches. Ce relèvement doit être refusé pour deux raisons : parce que la TVA est en tant que telle socialement injuste, et parce qu'il est lié à AVS21.

La situation financière de l'AVS est pourtant loin d'être catastrophique. En 2020, 1,9 milliard de francs ont été versés au fonds AVS. La fortune du fonds est passée de 22,7 milliards de francs en 2000 à 47,15 milliards fin 2020. Et s'il existait en Suisse une volonté politique d'imposer le principe « à travail égal, salaire égal », les cotisations à l'AVS augmenteraient suffisamment pour qu'aucune réforme ne soit nécessaire.

**Le PST-POP ne se satisfait pas du système actuel des retraites, dont il avait dénoncé dès le début les insuffisances. Nous prôtons :**



Le remplacement du système des trois piliers, inégalitaire, cher et peu sûr, par un système par répartition intégrale, des véritables retraites populaires qui garantiraient à chacune et chacun une rente d'au moins 4'000,- par mois.



Dans l'immédiat, il faut refuser ce vol des rentes scandaleux sur le dos des femmes qu'est AVS21 !